

COMMUNE DE VERNIER**QUESTION ÉCRITE**

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

MINI-GOLF DU LIGNON

Situé dans un joli écrin de verdure, à proximité immédiate de la piscine du Lignon, le mini-golf constitue un équipement de loisirs qui pourrait pleinement contribuer à l'attractivité du site et offrir une activité complémentaire aux familles, aux jeunes et aux usagers de la piscine.

Cependant, il donne aujourd'hui l'impression d'être relativement peu fréquenté, voire quelque peu délaissé, alors même que son emplacement et son cadre semblent particulièrement favorables à une meilleure valorisation.

Dans ce contexte, je remercie le Conseil administratif de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. De quelle année date la construction du mini-golf du Lignon et quand a-t-il fait l'objet de sa dernière rénovation importante ?
2. Une rénovation, une modernisation ou une remise en valeur de cet équipement est-elle actuellement prévue ou envisagée ?
3. Quel est son taux de fréquentation annuel au cours des cinq dernières années, si ces données sont disponibles ?
4. Le mini-golf est-il utilisé dans le cadre d'activités scolaires, parascolaires, de centres aérés ou par d'autres structures communales ?
5. Existe-t-il actuellement une offre combinée permettant, par exemple, de bénéficier d'une entrée commune ou d'un tarif préférentiel associant la piscine du Lignon et le mini-golf ?
6. Plus généralement, quelle vision le Conseil administratif a-t-il pour l'avenir de ce mini-golf et sa meilleure intégration dans l'offre de loisirs du Lignon ?

Pour la liste LED, Nicolas Aubert

Vernier le 28 septembre 2026